

COMPTE – RENDU

Comité directeur du Samedi 8 Septembre 2012

Siège social de la Ligue
Maison Régionale des Sports « Esterel Gallery »
809 Boulevard des Ecureuils – 06210 MANDELIEU LA NAPOULE

Présents :

ALBERTIN Thierry
AMBROSINO Stéphane
BONELLI Martin
BRILLOUET Françoise
CUSSY Frank
DELORME Michel
FARCE Guy
GEBLEUX Arnaud
GUILLERMOU Damien
LONGETTI Gérard
MEYER Serge
PASQUET Erick
PERRET Olivier
POIRRIER Serge
SANDRINI Didier

Excusés :

ACHET Christian
BELLINI Louis
ESPIEU Jean-Pierre
LEMPEREUR Claire
PIETRI Antoine
TRENS Sabine

Invité :

LABRUNE Eric

Le Président ouvre la séance du premier comité directeur de la ligue PACA en fixant quelques objectifs pour les quatre années à venir. Le mot d'ordre principal pour cette olympiade, est « transparence et communication ». Nous serons 'sous les feux des projecteurs', étant la 8^{ème} ligue de France.

Nous devons fonctionner de manière plus professionnelle.

Suite à la réunion de bureau le matin, des modifications sont apportées à l'ordre du jour :

La présentation du plan de développement sera abordée en 3^{ème} point.

Avant la validation des règlements des diverses compétitions, la composition des commissions sera validée.

Les organisations seront décidées avant d'aborder la formule du championnat par équipes.

Sur la proposition de plusieurs membres du comité directeur, il est proposé de voter à bulletin secret, deux Présidents d'Honneur : Jo Benaddi et André Krikorian. Thierry Albertin rappelle les actions des deux personnes et les fonctions qu'ils ont tenues.

Ils seront des invités permanents aux réunions du comité directeur, n'auront pas de droit de vote, seront des conseillers, des sages.

Il y avait un Président d'Honneur dans la ligue CA, mais pas dans la ligue PR.

Frank Cussy pose la question de l'utilité d'avoir deux Présidents d'Honneur, dans la mesure où les deux Présidents des anciennes ligues sont élus à la ligue PACA.

Thierry Albertin précise que les deux personnes proposées ont une longue expérience, et ont été très impliquées dans la réussite de la création de la ligue PACA.

Sur les 15 membres présents, 11 oui, 3 non, 1 abstention.

Le Secrétaire Général est chargé de leur adresser un courrier

Point sur les contrats de travail :

Les « anciennes ligues » avaient chacune un salarié, Eric Labrune en CA, Carine Gebleux en PR. De plus, en CA il y a un contrat avec un auto entrepreneur, Eric Angles.

Une proposition de transfert à la ligue PACA a été acceptée par Eric Labrune.

Il faut vérifier que le temps passé par l'auto entrepreneur ne dépasse pas le quota légal pour reprendre le contrat.

Par contre, Carine Gebleux n'avait pas de contrat de travail écrit, mais seulement oral. Les fiches de salaires justifient en droit l'existence de son contrat de travail. Elle accepte le principe de travailler pour la ligue PACA. Le nouveau contrat de travail est en cours de finalisation sous la forme d'un avenant, il reprend son ancienneté, ses conditions de travail et son salaire actuels.

Thierry Albertin lit dans les détails l'avenant du contrat de travail qui lui sera proposé.

Durée du travail, 151h67 par mois, salaire correspondant à assistance spécialisée groupe 4 non cadre, 1617€59 brut par mois, et prime d'ancienneté de 177€93

Le comité directeur approuve cette proposition à la majorité (une abstention).

Selon l'étude qui a été faite par le groupe de pilotage, la nouvelle structure permet de garder le même volume de travail du secrétariat, 20% du temps est rétrocédé contractuellement au CD13, qui reverse donc à la ligue la somme correspondante. Une convention est signée avec la ligue de Provence et le CD13, qui se termine en 2020. Elle doit être reprise par la ligue PACA avec la signature d'un nouveau contrat.

Pour mémoire, il existe une autre convention, qui concerne l'emploi d'un technicien par le CD13, mis à disposition de la ligue à 20%, dans les mêmes conditions. Actuellement cette convention est suspendue, faute d'employé par le CD13. Arnaud Gébleux communiquera cette convention.

Le suivi des salariés :

Gérard Longetti est chargé du suivi du travail d'Eric Labrune, il rendra compte mensuellement de son activité au bureau directeur.

Serge Poirrier est chargé du suivi du travail de la secrétaire administrative, il devra également en rendre compte.

Jean-Pierre Espieu est chargé du suivi administratif, des congés et de la paie de la secrétaire.

Thierry Albertin est chargé de ce qui concerne le suivi de carrière et les relations salariée-association.

Serge Poirrier est en liaison avec Carine Gébleux pour le fonctionnement et le travail du secrétariat.

Les clubs seront informés des dates de fermeture du secrétariat.

Les congés sont demandés par Carine Gébleux, et acceptés par le Président, s'il n'y a pas de raison importante de les reporter.

En cas d'absence, les courriels et courriers urgents seront traités par les élus.

Gérard Longetti propose que les déplacements des dirigeants soient publiés sur le site internet, afin que tout le monde connaisse leurs activités extérieures.

Après discussion, compte tenu que les déplacements sont justifiés par des convocations et d'autres documents, l'idée n'est pas retenue, par contre le comité directeur est informé de ces déplacements.

Plan de développement : En préambule Gérard Longetti nous informe qu'il y a une petite erreur sur le logo de la présentation du diaporama diffusé aux membres du CD, 4 départements sont représentés, cette erreur sera corrigée.

Thierry Albertin indique que le logo réalisé par Frank Cussy et Erick Pasquet, représentant les 6 départements, sera également apposé sur tous les documents de la ligue, avec le logo officiel réalisé par Madame Fabre.

Gérard Longetti indique ensuite que le diaporama (après quelques petites retouches), sera adressé aux comités directeurs des 6 départements.

NB : Didier Sandrini travaille sur toute la partie financière avec lui, et Sabine Trens travaille avec Olivier Perret sur la commission Jeunes et Technique, elle est donc son adjointe.

Eric Labrune expose le plan de développement :

Ce plan intègre le PES (parcours de l'excellence sportive) d'une part, et le PRD (plan régional de développement) d'autre part. A partir de là, les secteurs de suivi du PES, le suivi de l'élite jeunes et des cadres, le suivi du PRD, en sont la trame.

Une première réunion du « Groupe Développement » dans son ensemble s'est tenue le 19 juin à Mandelieu (CR joint) et une première réunion de la commission Jeunes et Technique mercredi soir à Aix (compte-rendu joint). Le plus urgent a été décidé : faire les critères de sélection, établir les listes PES, les listes PES détection, les listes Elite (qui doivent encore être peaufinées).

En ce qui concerne la CREF (commission régionale de l'emploi et de la formation) le calendrier de formation sera diffusé prochainement. Ce calendrier prendra en compte l'arbitrage, il faut que tous les formateurs soient habilités par la CREF, y compris les formations départementales.

Il faut aussi anticiper que l'Entraîneur Départemental n'existera plus la saison prochaine, il y aura des formations Entraîneur Régional.

Concernant la stratégie, nos efforts étaient axés principalement sur les jeunes, mais nos départements ne sont pas encore assez adaptés pour le travail sur les 4-7 ans. Il faut donc continuer dans ce sens, utiliser les nouveaux outils, PPP (premier pas pongiste), le PASS PING (passeport pongiste), accepter que chaque club ait sa propre stratégie, certains feront du développement, d'autres de la formation des jeunes etc.

L'autre axe prioritaire de notre plan sera en direction des féminines. Depuis longtemps, on essaie de créer des compétitions pour les féminines, sans résultat probant. Le taux reste aux environs de 17% (quand même au-dessus de la moyenne nationale).

D'autres pistes doivent être explorées, avec de nouveaux outils : le Fitping Tonic, le ping santé seniors, en plus du baby ping. Ce sont surtout le tutorat et le management des clubs qui permettront de faire évoluer la participation féminine.

Eric parle aussi d'étendre le programme « Pingchoun » aux filles (Pingchounettes), dont l'approche est différente que pour les garçons.

Il faut bien prendre en compte qu'il y a une grande différence dans l'approche du tennis de table, entre les garçons et les filles, à un certain niveau, elles arrêtent souvent vers 18 ans pour privilégier d'autres choix.

Quant aux aides « personnalisées » elles ne sont pas encore définies précisément, on a un budget qu'il faudra répartir.

Pour le PES, il y a 4 noms : Swanny ALBERT, du CPC Nice, Guillaume ALCAYDE, de l'AMSL Fréjus, Damien LLORCA, du PPC Sorgues et Matteo ORCINI, du Cannel.

Après cette présentation, Gérard Longetti précise que pour ce qui est regroupement et stages, les tarifs seront différents selon qu'il s'agit du PES, de l'Elite, ou autres. Que ça soit au pôle ou à l'extérieur.

Les tarifs seront précisés prochainement.

Le responsable PES garçons devrait être Eric Angles, et pour les filles, Olivier Perret.

L'ETR (équipe technique régionale) doit être mis en place.

La commission jeunes et technique fera appel à candidature pour les personnes et les actions à mettre en place. Elle ciblera les diplômés Brevet d'Etat.

Thierry Albertin précise qu'il faudra publier ces appels à candidature sur le site internet.

Erick Pasquet précise également qu'il faudra prendre en compte que le responsable jeunes du Vaucluse est Jean-Marc Cécé, qu'il n'a pas été convié à la réunion, et que Stéphane Ambrosino, élu à la ligue, travaillant sur des clubs du CD84, n'est pas le représentant de ce département.

Avant de répondre, Eric Labrune précise, dans le PES, l'importance des comités départementaux sur la mutualisation financière et des actions. C'est la pierre angulaire de la réussite du PES. Familles-clubs-comités départementaux-ligue doivent être totalement ensemble sur le projet.

Concernant la non convocation de Jean-Marc Cécé, il s'agit d'une méprise, la commission pensait que Stéphane Ambrosino, ayant déjà représenté le CD84 (le 19 mai), était son représentant. Olivier Perret précise que pour le 04-05 c'est Benjamin Duc, pour le 83 c'est Gérald Martin, pour le 06 Jean René Blaive, pour le 13, Eric Masson, et enfin, il paraissait logique que Stéphane Ambrosino qui est membre de cette commission soit le représentant du CD84, compte tenu de ses actions dans le 84.

Olivier précise que la commission est ouverte, Jean-Marc Cécé peut être le représentant du CD84, et Stéphane Ambrosino peut continuer à travailler à cette commission, par contre, il faut un équilibre des droits de vote entre les anciennes ligues. Olivier précise qu'il faut limiter la commission à 8 personnes pour pouvoir travailler correctement, notamment pour travailler en téléconférence. Thierry Albertin rappelle que désormais, il faut faire attention à bien considérer qu'on est une ligue unique de 6 départements. Erick Pasquet rappelle que c'est bien Jean-Marc Cécé qui est représentant du CD84 à la commission jeunes. Thierry Albertin rappelle que Stéphane Ambrosino peut faire partie en tant qu' élu au comité directeur, de la commission jeunes et technique avec droit de vote, et que le Président de la ligue valide la composition des commissions.

Olivier Perret mentionne un autre point : Damien Llorca n'ayant pas participé aux « Euro Mini Champs », il y a eu des remontrances de la part de la FFTT. Il demande aux responsables du 84 de s'expliquer sur ce fait.

Stéphane Ambrosino explique que Damien a fait un premier stage au mois de juillet, il a été prévenu assez tard, alors qu'il était prévu un autre programme, qu'il a fallu annuler. Il a fait un bon stage, et on lui a proposé un second stage au mois d'août, son programme a encore été modifié. Stéphane Ambrosino indique avoir eu une conversation téléphonique avec Christian Martin pendant une heure, il lui a confirmé que ça n'est pas parce qu'il a fait le stage au mois d'août qu'il doit faire les euro minichamps. Ça serait bien, mais ça n'est pas obligatoire. Damien Llorca avait un planning décidé avant sa sélection, qui avait été mis en place depuis le mois de mai.

Eric Labrune pose la question : à l'avenir, Damien Llorca, ses entraîneurs, le staff autour de lui, le CD84, veulent-ils travailler avec les exigences et les obligations fédérales ? Ce sont eux qui fixent le calendrier.

Il faudra clairement indiquer à Christian Martin si le CD84 accepte de travailler avec la fédé, ou faire ce qu'il veut. Il faut dire clairement si on continue, ou si on s'arrête.

Il a été dit à Strasbourg que le CD84 n'a pas souhaité que Damien Llorca participe aux eurominichamps à cause d'un problème financier.

Eric Labrune précise le fonctionnement. Tout peut être remis en cause du jour au lendemain. Aujourd'hui, Damien fait partie de la liste de suivi, si les efforts pour y être ne sont pas suffisants, il sera sorti.

Olivier Perret conclue ce point en remerciant les gros efforts financiers faits par le CD84 pour le joueur.

Eric Labrune insiste sur le fait qu'il faut que le joueur accepte de s'adapter lorsqu'il y a une exigence de la FFTT, même s'il a un programme bien élaboré.

Olivier Perret, évoque un autre sujet, le niveau des garçons permettra d'engager une équipe minimes et une équipe cadets, au championnat de France des Régions, par contre le niveau des filles est catastrophique. On n'enverra pas d'équipes féminines. Il y a une bonne génération 2002 dont il faut s'occuper, pour laquelle nous pouvons être optimiste pour l'avenir.

Pour finir sur le développement, Gérard Longetti indique qu'après les discussions sur la partie élite jeunes, il faut appréhender la partie développement des clubs. Il travaille avec Erick Pasquet sur la partie statistique, pour faire une cartographie des clubs selon divers critères. Actuellement, nous avons une très bonne évolution de la licenciation, globalement.

Avec Arnaud Gébleux, Gérard va travailler sur les stratégies possibles de développement, sur la zone Provence, avec Sabine Trens sur les Alpes, et Erick Pasquet sur le Vaucluse, et Michel Vassalo pour tout ce qui lié au monde scolaire, UNSS, USF, et aussi le monde carcéral.

Gérard Longetti aborde également le Mondial qui se déroulera en mai 2013, indiquant qu'on ne sait pas si des gens ont acheté des billets, (la fédé nous a proposé une table à 8 personnes pour 1600€) ni si quelqu'un se charge des réservations.

Thierry Albertin indique que le CD13, afin d'obtenir des tarifs préférentiels, a proposé aux clubs de son département de faire un recensement des demandes, et d'effectuer les réservations.

Si on le fait au niveau de la ligue, ça pourrait être encore plus intéressant.

Les membres du comité directeur valident cette proposition, le secrétariat enverra un mail à tous les clubs pour demander de donner une réponse avant le 15 octobre 2012.

Dans le cadre de cette manifestation, la fédé organise une animation dans 8 grandes villes, pour en faire la promotion, les informations sont disponibles sur le site FFTT. Marseille et Nice sont concernées dans notre ligue. Lorsque les décisions seront prises, une réunion sera tenue pour organiser ces événements, en partenariat ligue et comités concernés, il faudra également solliciter la Région.

Point sur les abonnements, internet, photocopieur.

Les contrats internet et téléphone du secrétariat représentent un coût d'environ 80€ par mois.

Il faut tenir compte du fait qu'actuellement, l'abonnement internet est partagé avec le secrétariat du CD13.

Le téléphone portable d'Eric Labrune revient environ à 40 euros par mois, auxquels il faut ajouter l'abonnement internet fixe.

Didier Sandrini et Serge Poirrier sont chargés de trouver des abonnements plus avantageux, de voir si une formule internet téléphone mobile ne serait pas plus avantageuse. Les contrats actuels sont au nom des anciennes ligues, ce qui permet peut-être de résilier dans le cadre des dissolutions.

Une lettre recommandée a été envoyée pour résilier le contrat du photocopieur, qui est également payé en partie par le CD13. Cette résiliation devrait prendre effet à la fin du trimestre, il faudra envisager l'achat d'un appareil, le principe de location est très onéreux.

Le remboursement des frais des bénévoles

Didier a établi des formulaires, adaptés aux situations, annexés à ce compte-rendu.

Il en explique les conditions, le remplissage et le cheminement, avec des exemples.

Eric Labrune demande à ce que les tarifs des formateurs de cadres techniques, de dirigeants, soient alignés sur ceux des formateurs de juge arbitres.

Il est décidé que le tarif des formateurs habilités est fixé à 100€ par jour, 60€ par demi-journée.

Il propose également que pour le stage CQP (certificat de qualification professionnelle), préconisation tarifaire FFTT 600€, un geste soit fait par la ligue. Ce certificat permet à son titulaire de travailler 360 heures sur 36 semaines en étant rémunéré, 10 heures par semaine. Ce stage dure 35 heures. Actuellement, il y a deux demandes. Une dans le 06, Kamal Boudrimil, et une dans le 84, Jean-Marie Cetrulo.

Il faut faire remonter les demandes pour pouvoir mettre un stage en place qui peut être décentralisé sur un département.

Une discussion a lieu pour déterminer s'il est judicieux d'indiquer sur le site le montant de l'indemnisation des formateurs. Il faut bien déterminer la limite entre salaires à déclarer et indemnités exemptes de charges. Didier Sandrini se renseignera plus précisément sur les différents cas, franchisés, encadrants, formateurs, arbitres, entraîneurs, bénévoles, relanceurs, accompagnants

La question est abordée concernant le remboursement du dépassement des factures de téléphone mobile des bénévoles. Didier Sandrini propose que ce remboursement se fasse sur justificatif, c'est-à-dire la facture détaillée. Françoise Brillouet indique que la plupart des personnes disposent d'une ligne personnelle fixe illimitée, et qu'il faut éviter de téléphoner avec un portable quand c'est possible.

Cette proposition est adoptée à la majorité, 6 pour, 7 abstentions, 2 contre.

Transfert des avoirs des ligues PR et CA :

Actuellement, une partie des avoirs ont été transférés, qui permet le fonctionnement de la ligue PACA.

Il y a actuellement 51883€ sur le compte, des versements partiels des avoirs des anciennes ligues sont prévus, et 12157€ de chèques sont à encaisser. Il y aura environ 30000€ à verser à la FFTT pour le premier tiers des licences, il reste suffisamment pour les salaires et les charges.

Didier Sandrini indique qu'il n'a pas encore encaissé les chèques et fait les écritures, car il attendait d'avoir participé au colloque des trésoriers, et dans l'intitulé de ce colloque, était indiqué « le nouveau plan comptable du tennis de table ». Et effectivement, il y a quelques changements.

Une étude sera faite pour savoir s'il est judicieux d'acheter un véhicule, en tenant compte des besoins, des aides possibles, cette étude sera présentée au prochain comité directeur. Eric Labrune proposera à des partenaires un espace publicitaire sur le véhicule.

Didier Sandrini rappelle les tarifs des stages PACA, (PES, élite régionale, autre public, Boulouris) et des stages nationaux. Il rappelle le montant de l'aide PACA aux stages nationaux, 50% dans la limite de 50€.

Pour les eurominichamps, la participation est faite sur justificatif à hauteur de 100€ maximum. Pour les joueurs sélectionnés, interligues ou championnat de France des régions par exemple, la prise en charge est totale.

Eric Labrune évoque qu'il est délicat de faire payer des sommes différentes pour un même stage, selon que ça soit un jeune du PES ou un autre jeune.

Concernant le rôle de la trésorière adjointe, Didier Sandrini suggère de proposer le suivi des clubs, en relation avec la secrétaire administrative qui saisit sur SPID, et le suivi du pôle.

Françoise Brillouet accepte ces fonctions et se chargera de la facturation.

Erick Pasquet demande à Françoise Brillouet un accès administrateur de SPID pour le CD84.

Nous avons décidé qu'il n'y a qu'un administrateur. Erick indique que ça pose un problème pour accéder à certaines informations, notamment la liste 100. Il s'avère que c'est une configuration insuffisante qui empêchait l'accès, le problème est réglé en direct par Françoise

Chèques vacances et coupon sport, Didier Sandrini se charge de faire les démarches pour que nous puissions les accepter.

Point sur les équipementiers, (textile, gros et petit équipement, récompenses) : Thierry Albertin a reçu des propositions de plusieurs fournisseurs, ils seront reçus, et la ligue choisira les meilleures propositions, sur le rapport qualité prix. Les commissions concernées doivent informer le comité directeur des besoins pour que l'appel d'offre soit lancé. Les fournisseurs peuvent se positionner sur plusieurs lots. Il sera demandé un suivi des produits sur plusieurs années.

Thierry Albertin rappelle que pour être président d'une commission, il faut être élu de la ligue. L'organigramme est mis à jour en tenant compte de cette obligation.

Suite à la question d'Arnaud Gébleux, il est confirmé que le calendrier est de la compétence de l'Organisation. Chaque Comité départemental désigne un représentant qui participera à l'élaboration du calendrier. Arnaud Gébleux et Erick Pasquet se sont désignés, les 4 autres départements enverront le nom de leur représentant ultérieurement. Ils sont intégrés à l'organigramme.

Frank Cussy indique qu'il a fait un appel à candidature aux comités pour participer à sa commission, il n'a reçu qu'une réponse, celle de Claire Lempereur.

Un point est fait sur les modifications apportées par chaque commission.

L'organigramme est adopté à l'unanimité, annexé à ce compte-rendu

Validation des règlements sportifs.

Serge Meyer demande s'il est possible de faire participer des joueurs qui participent à un championnat corpo dans le 05, à certaines compétitions. La réponse est négative, pour toutes les compétitions FFTT, une licence traditionnelle est obligatoire.

Damien Guillermou propose de valider une partie des règlements, ceux des compétitions qui ont lieu plus tard dans la saison seront examinés lors du prochain comité directeur.

Les règlements adoptés sont :

- le championnat régional, PN1, PN2, R1, R2 ; des feuilles de rencontres vierges seront remises aux clubs lors de l'AG du 15 septembre 2012
- le championnat et la coupe vétérans : les départements peuvent organiser un niveau départemental, ce qui facilitera le choix des inscriptions en fonction des quotas par département.
- le top 8, le top détection, le grand prix des jeunes

Carine enverra aux clubs les règlements validés, et le formulaire de demande de modification de date ou horaire de rencontre pour le championnat, avant les AG du 15 septembre.

- le critérium fédéral

Thierry Albertin indique que sur l'appel à candidature, il est prévu d'attribuer 12 tables pour les seniors le dimanche, et 16 tables le samedi et le dimanche pour les jeunes. Plusieurs personnes ont demandé à ce que les jeunes puissent jouer le même jour sur un lieu unique, Thierry demande si c'est faisable.

Olivier Perret indique que c'est possible à Saint-Raphael sur 26 tables.

Erick Pasquet précise que dans l'hypothèse d'un nombre maximum d'inscrits dans chaque catégorie jeunes, garçons et filles, il faudrait 32 tables, mais qu'il ne peut pas savoir combien il y aura de filles dans chaque catégorie. A priori, en se basant sur l'année précédente, il faudrait 26 tables.

Un appel à candidature sera envoyé pour l'organisation du 3^{ème} tour de la zone.

- le règlement des finales par catégorie et des finales par classement seront validés lors du prochain comité directeur, ainsi que le règlement des interclubs, la commission jeunes fera une proposition.

Organisation, étude du planning et des postulants.

Discussions et résultat des votes

Grand Prix des jeunes, une seule candidature, Arles. Cette candidature est votée

1^{er} tour de critérium, 3 sites prévus, 2 fois 16 tables pour les jeunes et 12 tables pour les seniors, plusieurs candidatures :

Istres pour le samedi 16 tables jeunes, seul candidat

Istres, Ubaye, Fos pour le dimanche 16 tables jeunes,

Istres Pertuis et Fos le dimanche 12 tables s'ils ont les jeunes le samedi.

Cette discussion sera reprise à la fin, le comité décide de continuer l'attribution des autres épreuves.

Challenge Bernard Jeu, 2 candidats Draguignan et Istres, vote de l'attribution à Istres.

2^{ème} tour de critérium fédéral, Saint-Raphael le samedi pour les jeunes, et La Crau le dimanche pour les seniors.

Top Détection, 2 candidats, Ubaye et Fos. Compte tenu de la date, 6 janvier, vote pour Fos sur mer

Top 8, Martigues, Cavaillon, Saint-Raphael, vote pour Cavaillon.

Coupe Vétérans, Pertuis et Nice. Vote pour Nice

Interclubs, pas de proposition, un nouvel appel à candidature sera envoyé.

Championnat vétérans, Draguignan ou Fos, vote pour Draguignan.

4^{ème} tour du critérium fédéral, Saint-Raphael le samedi pour les jeunes, et La Crau le dimanche pour les seniors

Finales par classement, Morières, Draguignan, Nice, Ubaye, vote pour Ubaye

Finales par catégorie, ou titre régional, un nouvel appel à candidature sera envoyé

Journée des titres par équipes, Damien Guillermou devra préciser la formule en R2 avant décision dans cette division. R1 pas de problème, ½ finale matin, finale après-midi.

Candidats : Sanary, Villefranche, Martigues, La Crau, Corniches d'Azur. Vote pour Sanary.

Reprise de la discussion pour les tours 1 et 3 du critérium .

Arnaud Gébleux indique qu'à Istres on peut installer 20 tables

Olivier Perret propose que les juniors garçons et filles jouent le dimanche avec les seniors, et les autres catégories jeunes le samedi.

S'il y a très peu de filles inscrites, tous les jeunes joueront le samedi, s'il y en a beaucoup, la proposition d'Olivier Perret sera adoptée.

Le comité vote l'attribution des tours 1 et 3 à Istres.

En dernier point, Thierry Albertin rappelle qu'il n'y a aucun problème à ce qu'une formation arbitrage soit organisée en collaboration avec un comité départemental, mais ces formations sont bien de la compétence de la ligue.

Une question est posée concernant la désignation des JA. Thierry Albertin rappelle que la commission d'arbitrage fait un appel à candidature, à tous les clubs et à tous les JA. Cette commission désigne le JA candidat le plus proche possible, s'il n'y a pas de candidature, elle désigne un JA.

L'ordre du jour n'a pas pu être entièrement abordé, la séance est levée à 19h20.

Les points non abordés le seront lors du prochain comité directeur, Thierry Albertin enverra des propositions de dates.